

Adolescence - agressivité - violence

Guy Avanzini

C'est sur un problème sans doute unanimement considéré comme préoccupant que nous devons réfléchir ici : si l'agressivité est, en effet, couramment perçue comme une expression sans doute irritante mais banale et, en définitive, normale, de l'adolescence, en revanche chacun s'inquiète lorsqu'elle tend à se manifester sous la forme de la violence. Or, dans la mesure où, désormais, le constat s'impose d'une telle évolution, il convient et il importe de tenter d'en comprendre les raisons, tant pour la satisfaction à attendre de l'intelligence d'un phénomène insolite que pour mieux organiser et ajuster les stratégies qui en favoriseraient la sédation. C'est donc à cet effort d'analyse que nous voudrions essayer de fournir quelques données.

L'adolescence; conflits intra et inter-personnels

La structure de l'adolescence tient à l'entrechoc d'éléments contradictoires. L'adolescent est en

effet un sujet qui, tout à la fois, devient adulte et demeure enfant :

Adulte au point de vue sexuel, puisque c'est la puberté qui en constitue le début, et au point de vue intellectuel, dans la mesure où c'est alors que, à la fois par un processus endogène et en fonction des entraînements et des stimulations dus à la scolarité, il accède peu à peu à la possibilité de poser les actes fondamentaux de la pensée formelle, spécialement suivre et reconstruire un raisonnement scientifique, avant d'être en mesure de procéder à une réflexion proprement philosophique.

Mais, simultanément et contradictoirement, il demeure enfant au point de vue affectif, dans la mesure où il reste très suspendu à la qualité du climat relationnel ; on a souvent noté la corrélation entre l'apparition de perturbations psychologiques diverses et les altérations du milieu familial. D'autre part, il le demeure aussi socialement, au moins en un certain sens, du fait que son rythme de vie reste celui de l'élève et où il est toujours un "mineur".

Et cette contradiction aboutit à une série de conflits qui sont, d'une part, d'ordre intra-personnel (les difficultés pour percevoir et situer sa propre identité, les perturbations psychologiques variées dont il peut se sentir atteint) et, d'autre part, d'ordre inter-personnel, qui affectent ses relations avec autrui, singulièrement avec l'univers adulte.

Ces derniers sont sous-tendus par le désir d'échapper à la dépendance, de rejeter sur autrui et d'imputer à la responsabilité des autres les problèmes intra-personnels qu'il ressent et de les masquer en les dérivant. L'étude des relations entre militance

et inconscient le montre bien (1). En outre, il exprime ainsi la frustration due à l'absence de jonction des deux pôles (enfant et adulte), jonction non encore effectuée entre le registre sexuel et le registre affectif, comme entre le registre intellectuel et le registre social.

Aujourd'hui, l'adolescence commence plus tôt, du fait d'une puberté sans cesse plus précoce et, d'autre part, s'achève plus tard, du fait d'une scolarisation prolongée. Lorsque, à la fin du XIXème siècle, la puberté se situait vers 16 ans, l'adolescence n'intervenait guère qu'au terme du second degré alors que, aujourd'hui, son début coïncide avec l'entrée en 6ème. De plus, elle s'étend à tous les milieux sociaux du fait de l'évolution de la législation sur l'obligation scolaire et des pratiques sociales effectives. Enfin, elle se mondialise et concerne tous les continents ; depuis quelques années, on constate l'émergence des perturbations adolescentes en Afrique Noire, en particulier dans les villes, en liaison avec le double phénomène de l'urbanisation et de la scolarisation.

De ce fait, conflits intra-personnels, suicides, phénomènes dépressifs, refus des études, etc., s'accroissent, mais ces phénomènes, pour importants qu'ils soient, ne sont pas l'objet de notre réunion. Les conflits de type inter-personnel, et ce sont ceux que nous devons étudier, évoluent aussi, précisément en passant de l'agressivité à la violence.

Certes, le recours à ces deux notions est quelque peu arbitraire, dans la mesure où l'une et l'autre reçoivent chez les auteurs des définitions divergentes.

(1) B. CHOUVIER - Militance et inconscient (LYON - PUL)

De plus, une certaine inflation tend à en dénaturer le sens, spécialement celui du second. Précisons donc d'emblée, pour que la suite de l'exposé soit claire, que nous entendons ici par "agressivité" la tendance à la révolte contre autrui, et par "violence" l'acte qui exprime cette tendance, qu'il s'exerce contre les objets (vandalisme, destruction), ou contre les personnes ("agressions" proprement dites, vol, etc.). En outre, il s'agit d'une conduite non régulée, parfois débordante et déchaînée, imprévisible, donc insécurisante. Ainsi la pratique sportive n'est-elle pas réputée violente, parce qu'elle comporte des règles du jeu ; en revanche, il y a violence si les règles sont abandonnées, tant par les joueurs révoltés contre leurs adversaires que par le public, furieux des résultats du match.

Nous n'étudierons - ni l'origine, ni les statuts, sociologique, psychologique ou culturels attribués à la violence par des auteurs aussi divers que Konrad LORENZ, René GIRARD (1) ou Jean BERGERET (2),

- ni son émergence spatiale et temporelle, aux U.S.A. et en Scandinavie,
- ni l'ampleur statistique ou le détail des modalités de ce phénomène sociologique.

Nous renvoyons, pour cela, à de multiples enquêtes dont il faut néanmoins préciser que, si elles

(1) R. GIRARD - La violence et le sacré

(2) J. BERGERET - La violence fondamentale (Dunod, 1984)

varient évidemment selon la population et la méthodologie, leurs résultats ont néanmoins en commun de souligner une triple extension :

- . celle de la fréquence des actes violents,
- . celle de leur gravité,
- . celle des lieux où ils se déroulent : singulièrement, dans les établissements scolaires, notamment les CES, c'est-à-dire l'espace qui est par principe celui du dialogue et non de la dispute.

Notre objet est seulement, ici, de chercher *pourquoi s'étend l'usage violent de ce potentiel agressif.*

Quelques modèles pour aborder l'adolescence

A cet égard, de même que, à propos, plus globalement, de l'ensemble des comportements adolescents, on peut recenser quatre principaux types de lecture :

Le premier décrit surtout les problèmes d'ordre psychologique, par exemple la timidité, et la rapporte par des facteurs d'ordre également psychologique. Ainsi M. DEBESSE écrit-il : *"la crise de l'originalité juvénile n'est pas un produit social mais la première étape du moi individuel réfléchi au contact de la société"* ; les psychanalistes sont conduits, en vertu même de l'intention psychothérapique, à relever de ce groupe. S'agissant de la violence, on s'efforcera alors, avant tout, de saisir le vécu auquel elle correspond et le sens caché de ses modalités.

Le deuxième s'attache aussi principalement aux problèmes psychologiques ; mais il en rend compte par des facteurs de type sociologique, si distincts

que soient les référentiels théoriques invoqués. C'est le cas d'auteurs aussi différents que M. MENDEL, pour qui *"la cause de la crise des générations est d'ordre socialo-technique"*, M. MEAD, B. ZAZZO ou C. CAMILLIERI. C'est aussi ce que nous avons nous-même tenté en attribuant l'accentuation de la crise de la jeunesse, donc de la violence, à une civilisation qui engendre tant l'allongement que la mondialisation de l'adolescence.

Le troisième est d'abord attentif aux problèmes sociaux que celle-ci pose en tant que "classe d'âge". Mais il les impute à la similitude du vécu psychologique chez ceux qui la constituent : c'est ainsi que M. CHAZAL expliquait la délinquance juvénile et d'autres, aujourd'hui, l'échec scolaire ou la drogue ou que, tout en recourant évidemment à leur propre système conceptuel, REICH ou MARCUSE attribuent globalement tout cela à la répression sexuelle qu'exercerait la famille comme à l'autoritarisme et au hiérarchisme des adultes. Et, s'ils n'excluent pas l'interférence de ces processus proprement psychologiques avec des structures sociologiques, celles-ci leur paraissent plutôt les exprimer et les renforcer que les produire.

Le quatrième, enfin, tout en centrant également son attention sur les problèmes sociaux, les renvoie à des causes proprement sociologiques ou socio-économiques. Tel est le cas tant du marxisme classique que de diverses lectures marxiennes, postulant en commun une portée plus ou moins étroitement "déterminante" des données d'ordre économique sur les conduites sociales ; quoi qu'il en soit de sa pertinence, elle a, pendant un temps, joui d'une forte audience et, moyennant certaines transpositions, a été indirectement favorisée par l'influence de la sociologie de l'éducation et des problématiques, si différentes soient-elles par ailleurs, de MM. BOURDIEU et PASSERON ou BAUDELLOT et ESTABLET.



Photo 1. — A la recherche d'un contact avec l'univers adulte (pour l'adolescent) ou avec un large consensus social pour toute personne mal structurée, l'individu se trouve aujourd'hui face à une absence de tout accord autre que verbal et confus. Un seul message semble cependant répété, à savoir que le recours à la force, c'est-à-dire au total, à la violence peut seul maintenant empêcher que l'on soit victime. L'auto-défense et la vengeance individuelle éviteront et répareront les préjudices. Dans le cas la force prime sur le droit et le muscle, l'agressivité remplacent le consensus social manquant.

Ces modèles sont, pour notre problème, inégalement pertinents : aussi bien chacun renvoie-t-il à la fois à la méthodologie du chercheur et à son idéologie, qui n'est pas sans lien avec la précédente. On sait comment, non pas en elles-mêmes mais par l'usage contingent dont elles sont l'objet, la biologie est aujourd'hui "à droite", la sociologie "à gauche" et la psychologie "au centre". Encore est-il d'emblée erroné de croire, comme on tend souvent à le faire, que leurs parts respectives de pertinence varient en sens inverse et de prolonger des conflits de champs. Il nous paraît préférable d'en saisir les complémentarités.

A cet égard, on a déjà souvent et à bon droit souligné comment la violence est d'abord réaction à l'échec scolaire : on sait l'ampleur objective de ce phénomène, qu'aggrave une série de réformes et de contre-réformes également improvisées ou imprévoyantes. De ce fait, l'Ecole est, depuis 20 ans, confusément perçue ou explicitement dénoncée comme lieu d'une violence spécifique : non pas, et quoi qu'il en soit de cas particuliers, à cause des rigueurs de sa discipline mais parce que, même - et peut-être surtout - quand elle est laxiste, elle renforcerait l'avantage antérieur et initial des sujets les plus favorisés culturellement. Or, l'infériorisation qu'induit l'échec scolaire et le fait qu'il soit de plus en plus vécu comme anticipateur de l'échec social, dans la mesure où, impliquant de n'avoir pas reçu de formation, il compromet l'insertion professionnelle, engendrent une frustration dont l'intensification provoque celle de l'agressivité. A fortiori en va-t-il ainsi avec l'aggravation actuelle des conditions de la vie économique et sociale en France, notamment du chômage. Ainsi, se trouve nourri et renforcé un vif sentiment d'exclusion, particulièrement chez les adolescents dont l'origine étrangère entrave et compromet gravement l'assimilation de la culture française. Chez plusieurs, le sentiment d'étrangeté de notre culture, consacré par l'échec scolaire, l'absence de maîtrise des codes sociaux élémentaires et, souvent, même, des repères spatiaux et temporels minimaux induit le sentiment d'une distance impossible à combler, d'un non-sens radical, d'un univers où il est impossible de trouver une place, où tout est subi, et subi comme violence, c'est-à-dire comme un irrationnel et une injustice, de sorte que la seule réplique, c'est-à-dire l'unique défense et l'unique manière d'exister, de se faire voir, de signifier à la fois sa présence et son refus de ce mode de présence, c'est précisément l'exercice, vécu comme réciproque, de la violence.

Plus fondamentalement en tant qu'elle affronte les individus à une tâche standardisée et les classe en fonction de leurs performances, donc les met en concurrence, l'Ecole est une institution qui, à la fois, individualise et sélectionne. C'est en ce sens qu'on a pu, à bon droit, l'opposer à l'initiation, qui intègre. Avec le concours des divers courants de pensée, qui, quelle qu'en soit la validité, se sont développés depuis 1965, notamment la sociologie de l'Education, l'Ecole apparaît comme l'instance d'une violence discriminative et spécifique. Et il n'y a guère de raisons de penser que la néo-valorisation de l'élitisme, pour républicain qu'il serait, suffise à persuader les laissés pour compte que leur sort conditionne l'harmonie de l'ensemble social.

L'adolescence au sein d'une évolution socio-culturelle

la rupture du consensus: le droit et la force

Mais ces facteurs et tous autres semblables, d'ordre économique, social et culturel, ne jouent pas comme une cause mécanique de violence. Ils pourraient aussi bien - et c'est vrai chez plusieurs - susciter une réaction de type dépressif, du découragement ou, au contraire, la recherche patiente et obstinée des moyens d'une survivance minimale. S'ils favorisent la violence, sans doute faut-il l'imputer à des raisons beaucoup plus globales, c'est-à-dire à l'évolution socio-culturelle d'ensemble de la société française.

Selon l'expression qu'utilisait il y a quelques années le doyen LATREILLE, celle-ci est en effet "en miettes". Totale est en son sein la rupture du consensus. On a souvent insisté sur l'effondrement des normes morales, et cela dans les milieux mêmes où elles disposaient auparavant de leurs plus sûres assises. Mais sans doute

constatons-nous surtout la disparition de valeurs communes à tous, c'est-à-dire reconnues par toutes les familles spirituelles, dans tous les milieux sociaux et à toutes les générations.

Force est d'observer la dilution, puis l'absence de tout accord autre que verbal et confus sur quelque valeur que ce soit. Ainsi est-il désormais impossible de trouver aux problèmes politiques, économiques, sociaux, culturels et éthiques des solutions satisfaisantes pour tous ou, du moins, largement acceptées et acceptables. Leur mise en discussion atteste et, généralement, accentue ou réactive désaccords et polémiques et attise la division entre les personnes et la dissension entre les groupes. Or cette conjoncture convainc des secteurs toujours plus larges de l'opinion que le recours à la force, c'est-à-dire, au total, à la violence, peut seul, maintenant, empêcher que soit donnée aux conflits en cours une issue dont on soit victime. De plus en plus nombreux sont aussi ceux aux yeux de qui la sécurité des personnes et des biens doit passer par des initiatives personnelles d'auto-défense et la réparation des préjudices par des vengeances individuelles davantage que par des procédures régulières. Chacun voit, de même, que la solution des problèmes de société et l'issue des élaborations législatives procèdent beaucoup moins de la rationalité des arguments échangés au sein des instances compétentes que des rapports de force entre ceux qui soutiennent les thèses opposées.

Indépendamment d'une conjoncture politique précise, l'opinion commune fait de moins en moins confiance aux institutions, aux débats parlementaires, à l'Etat pour organiser la vie commune de manière acceptable et juste ou arrêter les mesures qu'il appelle son évolution. Chacun est de plus en plus convaincu que ce n'est nullement la justice d'une cause qui en fera reconnaître la validité

ou triompher les exigences mais que, des plus mauvaises aux plus sacrées, seule compte, pour en sauvegarder ou en garantir le respect, la force qu'elle est susceptible de mobiliser. En disant récemment qu'il faut, "pour faire triompher le droit, parfois montrer la force", Monseigneur DECOURTRAY exprimait décidivement, voilà un an, et bien au-delà du seul problème de l'Ecole Libre, un sentiment unanime. Certes, M. MILLET estime que la force n'est pas la violence ou, du moins, en est l'usage légitime (1), mais la distinction n'est valide que dans le registre des jugements de valeur portés sur la cause défendue : pour les défenseurs de celle-ci, la force pouvant seule la sauver, son usage est légitime, alors que ses adversaires y voient une violence qu'ils estiment condamnable.

L'extension de ce point de vue institue et signifie une véritable mutation du lien social, un renversement de la conception traditionnelle du rapport entre violence et Droit : pour les juristes, celui-ci est élaboré et mis en place précisément pour prévenir l'usage de la violence, laquelle, en tant que composante universelle et fondamentale de l'espèce humaine, menace toujours les rapports inter-humains d'arbitraire, de tyrannie et d'injustice. La fonction de droit serait alors de se substituer à elle, de la maîtriser en la canalisant et en la régulant.

C'est bien pour en prévenir les excès, que, chacune à sa mesure, les institutions, privées ou publiques, élaborent et édictent un droit et une jurisprudence dont les stipulations sont censées établir et garantir une correspondance entre infraction et sanction et en éviter ainsi la démesure ; c'est, dans le registre de

(1) L. MILLET - L'agressivité (PARIS - Ed. Universitaires - 1970)

la philosophie politique, ce à quoi correspondent les doctrines historiques du Contrat Social ; l'éducation, pour sa part, s'efforce aussi de rendre les sujets maîtres d'eux-mêmes, pour les détourner de céder à la colère et, par là, à la violence et les amener à approprier leurs réactions aux situations qui les induisent. En ce sens, le droit s'oppose à la violence, même lorsqu'il comporte de recourir à la force publique, et se présente comme l'expression légitime de la justice.

Or, encore qu'amorcée depuis longtemps, une évolution s'est, depuis quelques années, précipitée : d'une manière qui déborde les seules théories marxistes, le droit est dénoncé par certains comme une manifestation camouflée et une tentative induite de légitimation de la violence : par exemple l'Etat, comme instrument de la domination d'une classe sociale, la famille comme lieu de l'aliénation sexuelle, l'Eglise comme moyen d'une pression spirituelle, etc. ; dans la même perspective, l'éducation est analysée comme celle des adultes sur les générations ultérieures. Au total, on assiste à une double inflation, à laquelle est précisément due la perturbation de la notion : la violence est censée caractériser d'une part toute contrainte, même régulée et réglementée et, d'autre part, toute intervention, même verbale, qui s'efforce de contraindre, la tentative de séduction n'en étant qu'une modalité plus subtile. Et l'on sait à quels développements prête le thème de la violence symbolique. Et une telle vision transforme profondément le climat de vie publique, puisqu'elle aboutit à ce que le pouvoir, pour légal qu'il soit, n'est plus vécu comme légitime, c'est-à-dire est dépourvu d'autorité. Désormais, ce type de critique atteint tous les pouvoirs, ainsi que ceux qui les exercent ; tous sont volontiers accusés de répression ou de violence dès qu'ils recourent à la contrainte, ou exécutent une décision.

Sans doute est-il aussi erroné de croire à une différence de nature entre violence et droit que de les assimiler en réduisant le second au statut de déguisement de la première. Il n'est que trop clair qu'il l'est, mais sans n'être que cela, en ce sens qu'il s'efforce, tant bien que mal, d'introduire dans les relations rationalisation et mesure ; la justice n'est pas la Justice mais elle est sans doute moins injuste que la violence incontrôlée ; et, même si elle y réussit mal, la recherche de l'équité demeure valide et même exigible. Il reste que si, à tort ou à raison, l'opinion perçoit toute règle comme une modalité de violence, a fortiori lorsque des théories s'efforcent d'établir qu'il en est bien ainsi, le climat de la vie nationale s'en trouve profondément perturbé. Ainsi est substituée à la légitimité de la règle, dénoncée comme abusive, la légitimation de la violence, dès lors qu'elle consiste à résister à celle que l'on est censé subir. En ce sens, l'essor de la violence signifie la rupture du lien social, du "contrat social", le rejet non pas de tel ou tel pouvoir politique passager et éphémère, mais de l'Etat en tant que tel. Et il ne s'agit pas évidemment d'imputer cela à l'incivisme, comme on le dit parfois de manière simpliste ; ce n'est pas une vertu d'ordre personnel qui fait défaut, mais il s'est produit une évolution globale, qui déborde les attitudes individuelles.

Telle étant la conjoncture, force est de remarquer d'abord que c'est bien à tort qu'on prêterait à certains adolescents, et à eux seuls, le monopole de la violence ou même une propension spécifique à y recourir. C'est le corps social, quoi qu'il en soit des nuances, qui évolue vers sa légitimation et y voit d'autant plus sa seule défense ou sa seule riposte que la prolifération de la réglementation restreint sans cesse, dans les sociétés évoluées, le jeu des libertés concrètes. En y recourant aussi, les adolescents font

comme tous les autres et expriment le sentiment commun de ne pouvoir se défendre et, a fortiori, se faire reconnaître que grâce à ce moyen, le seul à leur offrir une manifestation audible de la révolte de ceux qui subissent la violence contre ceux qui l'exercent.



Photo 2. — « Je n'ai qu'un souhait, c'est de n'être jamais adulte... Qu'attend-on que je réponde? « C'est être responsable »? Pour moi, être adulte, c'est être mort. » « C'est se résigner à accepter les choses comme elles sont ».

Face à ces réponses de jeunes étudiants et lycéens a été établi un distinguo entre le *conflit* des générations qui signifie le désir de capter rapidement l'héritage, et la *crise* des générations qui en signifie le rejet, le refus d'accéder à l'adultité.

Peter Azkell/Spooner/Gamma

La lutte des classes d'âge

Mais on ne peut s'en tenir là, car la violence adolescente comporte des modalités propres et, sans doute, un sens spécifique, irréductible à celle des

adultes, qu'il convient donc de tenter d'appréhender : aussi bien s'avère-t-elle plus empirique et dispersée, plus informelle et moins organisée, émanant plutôt d'individus ou de petits groupes que de mouvements institutionnalisés, plus ressentie et spontanée, moins idéologisée ; simultanément, et c'est pourquoi elle effraie, elle est plus destructrice et sans aucune retenue ; en définitive, elle est à la fois plus intense dans ses modalités et moins efficace dans ses résultats ; enfin, à la différence de celle des adultes, qui se déploie exclusivement contre certains autres, vécus comme adversaires ou ennemis, celle des adolescents se déchaîne contre les adultes en général et la société dans son ensemble, de manière indifférenciée. C'est la "lutte des classes d'âges", dont plusieurs travaux débattent de l'homogénéité et se demandent si ce serait elle qui, plus que la "lutte des classes", serait le moteur de l'histoire. On songe ici aux thèses de Gérard MENDEL et à leur discussion par Georges SNYDERS. Le même auteur a introduit une judicieuse distinction entre le conflit des générations, lié au désir classique de capter rapidement l'héritage, et la crise des générations, qui en signifie le rejet et le refus de le recevoir ou, plus généralement, d'accéder à l'adulthood. Et la récente enquête de MM. CAMILLERI et TAPIER le confirme :

"Je n'ai qu'un souhait, c'est de ne jamais être adulte... Qu'attend-on que je réponde ?"

"C'est être responsable" ? Pour moi, être adulte, c'est être mort... être stable, équilibré... quoi de pire ?" (étudiant, 24 ans).

"C'est se résigner à accepter les choses comme elles sont, en prendre son parti, être installé dans la vie pour le restant de ses jours." (étudiant).

"Le mot adulte ne peut être compris qu'au

sens péjoratif car les adultes sont responsables d'une société de consommation où règne l'inégalité et où les gens ne sont pas heureux." (lycéenne, 19 ans) (1).

Les mêmes auteurs ont souligné - avec des nuances - que la dépolitisation ou la "pseudo-dépolitisation" souvent signalées aujourd'hui ne signifient pas conformisme mais aussi révolte diffuse, même si elle s'accompagne de la préférence donnée à la recherche de satisfactions personnelles immédiates plutôt qu'à celle de solutions collectives et institutionnelles. Mais cela n'exclut point, là encore, l'attitude, au moins symbolique, de rejet du contrat social et, en quelque manière, le sentiment de n'être pas concerné par lui.

Enfin, c'est l'éducation elle-même qui est perçue comme une démarche violente.

Ainsi, lors d'un colloque international tenu en Mai 1984 à l'Université Lyon II, la mise en relation des deux termes violence et éducation a-t-elle induit dans un carrefour l'évocation de deux thèmes différents :

1/ celui de la violence qui s'exerce entre les élèves, voire de celle dont ces derniers menacent le corps enseignant ;

2/ celui de la violence que, non pas par telle ou telle de ses modalités mais en tant que telle, l'activité éducative constituerait pour l'enfant.

En d'autres termes, il s'agit tantôt de la

(1) C. CAMILLERI et H. TAPIER - Les nouveaux jeunes

violence exercée par l'enfant, tantôt de la violence exercée sur l'enfant.

Il n'est certainement pas indifférent de songer préférentiellement à l'un ou à l'autre. En effet, l'accent mis sur le second pose un problème de fond, car il met en cause le droit même d'éduquer et la possibilité de fonder doctrinalement et de gérer moralement une pratique éducative. Or, nombreux ont été, depuis une quinzaine d'années, les courants qui suspectent d'emblée de quelque perversité "l'intention d'instruire" ou d'éduquer et dénoncent la violence vers laquelle elle porterait. Selon des voies multiples, propres à chacun, mais finalement convergentes, divers théoriciens, comme NEILL, aboutissent à s'interroger sur le droit même d'éduquer : à partir d'une autre problématique, d'autres critiquent la violence exercée sur les minorités par l'imposition des normes culturelles de la société d'accueil.

Encore l'intensité et les modalités de la violence et l'idée même d'y recourir varient-elles avec les adolescents. Et d'abord parce que beaucoup sont mus ou par une générosité qui les persuade de réussir leurs études et d'acquérir une compétence qui qualifie pour un service social, ou par un égoïsme qui les dissuade de courir les risques de la déviance et leur fait préférer l'obtention d'un statut sécurisant. Mais, notre objectif étant de savoir ce qui y conduit, on remarquera que la conjoncture actuelle est vécue et perçue très différemment selon les sujets et leur structure de personnalité, c'est-à-dire selon que les premières expériences familiales et relationnelles leur ont ou non épargné ce que L. MILLER appelle "le malheur suprême, qui est de ne pas être aimé" et que leur enfance, frustrante ou pas, a nourri ou non agressivité, jalousie, envie, voire haine.

Mais cette frustration ne déchaîne la violence que si elle va de pair avec la faiblesse du surmoi. Or il est de fait que celle-ci est de plus en plus fréquente, à cause de l'allègement des pressions éducatives : la fonction de canalisation des pulsions et d'acquisition de la maîtrise de soi, qu'elles ont pour rôle d'exercer, est désormais souvent très compromise ou amoindrie. Le rôle qui leur est normalement dévolu, entre autre de polir, c'est-à-dire, littéralement, d'apprendre à vivre au sein de la cité, est couramment scotomisé, de sorte qu'aucun frein n'inhibe les conduites agressives au moment où, précisément, des manques divers les impulsent et les fortifient.

Cet allègement des pressions éducatives, en même temps qu'il constitue partiellement un progrès dû à l'audience de la psychologie, procède aussi de la rupture du consensus social que nous avons évoqué et qui entraîne une incertitude croissante sur les finalités de l'éducation. Quel idéal poursuivi ? Quel type d'homme promouvoir ? Pourquoi éduquer ? Qui le sait ? M. LE DU a excellemment montré combien les éducateurs - la famille, l'Ecole, les mouvements, les Eglises - le savent de moins en moins et doutent des principes à promouvoir et des idéaux à poser. Dès lors, la normativité éducative s'émousse et la relation éducative - dont la valorisation est à beaucoup d'égards positive - s'ordonne aussi beaucoup moins à transmettre des valeurs qu'à se sauver elle-même, c'est-à-dire à sauver le contact entre les générations et à prévenir la rupture affective. A fortiori constate-t-on même de plus en plus son renversement : qui éduque qui ? La crise de l'adultité aboutit souvent à l'imitation des adolescents par les adultes, pas seulement d'ordre vestimentaire pour sauvegarder sa jeunesse ou ses apparences, mais d'ordre moral : la libération des moeurs, chez les parents, suit volontiers celle de leurs enfants (divorces tardifs, etc.). On assiste à un véritable

adolescentisme. Telle est même l'ampleur du phénomène qu'on peut se demander si la violence adolescente est exclusivement la récusation d'une violence subie ou dans quelle mesure elle n'est pas l'appel confus à une éducation que ne paralyse pas la crainte d'être une violence et qui ose poser ses normes et ses règles sans avoir peur d'elle-même et de son rôle.

Pour une recherche d'ordre éthique

Il ne s'agit nullement, en tout cela, de jugements de valeur : il ne s'agit ici ni d'approuver ni de blâmer, mais seulement de tenter d'appréhender un phénomène majeur, inquiétant, qui n'est pas provisoire ou éphémère, mais mutationnel, dont tout suggère qu'il ira en s'accroissant, donc en aggravant l'insécurité psychologique et physique qu'il provoque. Résultant de la conjoncture et de la simultanéité d'un paramètre sociologique - la dislocation du lien social - et d'un paramètre philosophique - la dilution corrélative des normes éducatives - il ne relève pas de solutions simplistes et rapides. Mais, dans la mesure même où il s'amplifie en contredisant une philosophie politique séculaire, il pose un problème d'ordre proprement philosophique. On peut de moins en moins s'abstenir de réfléchir sur leur valeur et leur validité : comportent-elles parfois et, si oui, quand et à quelles conditions, légitimité et fécondité psychologiques, sociales ou politiques d'un processus dont la dynamique échappe à la maîtrise de celui qui l'engage ? Par exemple, est-il bon que l'éducateur soit toujours maître de lui ou ne l'est-il pas aussi que, au moins parfois, il laisse "éclater" sa joie ou sa colère, quitte à ce que l'expression en soit excessive ? Un objectif politique comme la lutte contre la tyrannie ou un pouvoir illégitime ou, a fortiori, illégal ou contre une minorité qui s'obstine à gérer

le pouvoir justifie-t-il des actions violentes ? Tel est un aspect de la problématique des théologies de la libération. Aussi bien cette question était-elle, quoiqu'en d'autres termes, déjà posée par les philosophes et les théologiens les plus traditionnels.

C'est dire que l'on ne saurait en rester à des approches exclusivement psychologiques, qui se contentent de décrire le vécu violent, ou exclusivement sociologiques, qui en évaluent l'extension et les causes, ou exclusivement politiques, qui en étudient les stratégies d'évitement ou d'exploitation. Une recherche d'ordre éthique est inéluctable, qui s'impose avec évidence à la responsabilité scientifique.

Guy AVANZINI
Professeur des Sciences de l'Éducation
à l'Université de Lyon II